

Dialogue : [2ème partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 19

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

centre naturel, mais j'ai de la peine à croire que Jougne sans le Simplon soit une bonne affaire.

— Au contraire, vous n'avez pas étudié la question. Jougne relèvera le crédit de l'Ouest; ce sera une ligne internationale superbe, mettant en communication directe Paris et *Montreux-vernex-chillon-polis*. Si seulement nous possédions encore pour mener cette affaire à bien l'habile négociateur dont je voudrais oser prononcer le nom, si je ne craignais d'offenser sa modestie !

— Mais vous me faites des dissertations à perte de vue, et vous ne me dites toujours pas à quelles conditions l'Etat veut bien s'intéresser à l'Ouest. Je me suis trompé, je l'avoue. J'aurais dû réfléchir que Jougne étant bien et dûment acquis.... sur papier timbré..... il n'y a pas lieu de se préoccuper de son sort.

— La condition, la voici. Vous savez, si vous ne l'avez pas oublié, que, dans le bon vieux temps, nos députés au Grand Conseil n'étaient pas indemnisés. Dans ce temps là, c'est connu, ils ne travaillaient pas, participant, hélas, aux faiblesses de la nature humaine. Depuis qu'on a commencé à les payer, tout a marché beaucoup mieux, et l'on peut dire avec un légitime orgueil qu'à présent qu'ils reçoivent 6 fr. par jour, ils font l'ouvrage que six Grands Conseils d'autrefois n'auraient pas réussi à faire; témoin la dernière session, qui a dû réjouir tous les cœurs vraiment vaudois. On s'est donc dit: si, au lieu de 6 francs, on leur en donnait 10, ils feraient de l'ouvrage comme dix, c'est clair comme le jour! Mais on n'ose; on a peur de troubler l'équilibre du budget; et être en équilibre par le temps qui court est chose assez rare, vous le savez. Comme toutefois les 6 francs ne suffisent plus et qu'il est d'une extrême importance que les députés puissent souvent, au moyen de la vapeur, aller se retremper chez leurs mandataires, et que, même aux troisièmes places, cela constitue une dépense

céleste. Elle restait immobile, arrêtée, surprise. Ses paupières seules remuaient, impatientes et consternées. Des angoisses déchirantes agitaient ses joues fiévreuses. Un souffle convulsif glissait à travers ses narines transparentes; son regard s'épuisait en efforts désespérés. Hélas! son regard ne pouvait plus lire ces caractères chéris... La mort ne lui laissa pas même cette consolation dernière... Tout ce qu'elle n'avait pas encore versé de la source de ses larmes se répandit à la fois sur son visage. Ses yeux avaient encore des pleurs, mais déjà la lumière ne les habitait plus! Enfin un cri étouffé lui échappa... ses bras fléchirent... son corps se reploya en arrière. Je sentis qu'elle allait tomber... je m'élançai vers elle, et la regut contre ma poitrine palpitante; son oeil brilla d'une étincelle rapide, ses lèvres s'entr'ouvrirent pour ne plus se refermer. Ce fut vers le portrait que volèrent ce souffle et ce regard. Son âme venait de s'enfuir en jetant un adieu à son amour. Son dernier soupir était un dernier baiser!...

FIN

importante pour eux, il serait question de prêter les cinquante mille francs à l'Ouest à la condition que les députés auraient droit, pendant les sessions, à la demi-place secondes, comme les militaires.

— Que vous me faites plaisir! voilà une idée ingénieuse et digne de notre époque. Moi qui voyage de préférence aux troisièmes, par démocratie, et qui me vois obligé pendant les sessions de prendre les secondes pour éviter l'encombrement, désormais je pourrai rester fidèle à mes chères troisièmes!

— Si j'étais député, je présenterais une loi dans ces termes :

« *Le Grand Conseil du canton de Vaud,*

Vu l'Etat pitoyable des finances de l'Ouest;

Vu l'intérêt général, qui demande que cette ligne essentiellement vaudoise reste entre des mains vaudoises;

Arrête :

Art. 1^{er}. L'Etat de Vaud prête à la compagnie de l'Ouest cinquante mille francs, aux mêmes titres et conditions que les autres emprunts.

Art. II. En retour des sacrifices considérables en argent et en traverses que l'Etat s'est déjà imposés et qu'il s'impose encore maintenant pour cette ligne, il est stipulé d'un commun accord que les mandataires du peuple auront droit dans l'exercice de leurs fonctions à la demi-place. Sont exemptés de cette mesure, vu la proximité de leur domicile, les députés de Lausanne et de Pully.

Ainsi donné à Lausanne, sous le grand sceau de l'Etat, etc. »



Nous avons reçu et nous venons de lire la petite brochure, publiée par M. le Dr B., sous le titre : *L'ABSINTHE, considérations hygiéniques sur l'usage de cette liqueur.*

Evidemment, l'intention de l'auteur a été celle d'écrire pour le peuple et de réprimer un abus des plus pernicious. Réussira-t-il dans son louable projet?... nous nous permettons d'en douter. En effet, pour bien comprendre cette brochure il faudrait être médecin, chimiste et professeur de latin. Les buveurs d'absinthe, pour la plupart, n'y verront que du feu. Faites-leur lire ce que M. B. appelle dans sa préface une « étude élémentaire; » ils vous riront au nez en voyant, dès le début, des définitions scientifiques telles que celle-ci :

« L'absinthe (d'un mot grec, qui signifie absence de douceur), dont la botanique décrit quatre espèces : la grande ou officinale, *absinthium vulgare*, officinale, *artémisia pontica*, etc.

Et plus loin :

« les principes amers et *astringents* qu'elle renferme expliquent son action *tonique*, *stimulante*, *stomachique*, *fébrifuge*, *emménagogue* et *anthelmin-tique*; elle rend en outre quelques services comme *sudorifique* et *diurétique*, etc.

Ailleurs :

« prise immédiatement avant le repas, elle diminue plutôt l'appétit, tandis qu'il est augmenté lorsqu'on met un intervalle de une ou deux heures entre l'ingestion de la liqueur et le repas. »

Nous croyons en effet que pendant le temps qui s'écoule avant de prendre l'absinthe et les deux heures qui suivent l'ingestion, l'appétit peut amplement se développer.

« Voici, selon moi, continue M. B., l'origine de cette apparente singularité : l'inappétence, dans le premier cas, dérive du principe *vireux* et *narcotique* de l'absinthe, qui s'affirme par des *nausées*; la *sur-activité*, dans le second cas, doit être rapportée à ce que l'action *fugace* de ce principe, ayant eu le temps de disparaître, ne contrebalance plus le pouvoir *stimulant* des plantes *excitantes*, etc. »

En résumé, nous remercions M. B. pour le but philanthropique qu'il s'est proposé, mais comme nous ne sommes pas assez versé dans les sciences pour le suivre dans ses savantes recherches, nous nous hâtons d'arriver à la dernière page qui se termine par une grande vérité empruntée à Lafontaine, et que M. B. oppose à ceux qui prétendent boire l'absinthe impunément :

Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Le facteur.

Il est un homme que l'on rencontre tous les jours et par tous les temps et qui rend les plus grands services à l'humanité; un homme que chacun connaît, qui marche sans trêve ni repos, qui nous apporte la joie et les déceptions, qui ne travaille que pour les autres et auquel personne n'accorde un regard bienveillant.

Cet homme c'est le facteur.

L'air de mélancolie, empreint sur tous ses traits, dans ses gestes et jusque dans le son de sa voix, m'a toujours profondément attendri.

Ecoutez-le, s'arrêtant devant telle ou telle maison, crier le nom du destinataire de la lettre qu'il apporte; voyez cette jeune fille blonde descendant rapidement l'escalier. — « Serait-ce de lui, » dit-elle tout bas, et son cœur de dix-huit ans palpite à cette idée. Elle s'empare vivement de la lettre... ô déception, c'est pour la cuisinière!...

Drelin, drelin. — Un étudiant vêtu d'une chemise et d'un pantalon, se lève précipitamment, ouvre la porte, tend la main... O désappointement! la lettre n'est pas lourde, l'argent de papa n'arrive pas; c'est, au contraire, la note du tailleur!

Et le facteur crotté et trempé, poursuit son chemin, distribuant calmement, froidement, à droite et à gauche, toutes les nouvelles bonnes ou mauvaises,

soupirant après le soir pour se reposer de ses fatigues.

Nul ne le plaint, pourtant, nul ne s'arrête à lui.

Le facteur serait-il donc un être à part, un être déshérité de la Providence, un paria? Non, certes, le facteur est un être aussi intéressant que tout autre bipède; il est discret comme la tombe, travailleur comme un nègre, actif comme une abeille, poétique comme un coucher de soleil, mélancolique comme le *Lac* de Lamartine, et, n'en doutez point, aimant comme un tourtereau, ainsi que le prouve l'anecdote suivante :

Un facteur amoureux et fort joli garçon disait l'autre jour à sa bien-aimée : « J'ai porté à Mlle Désirée Bouchencœur, une lettre de son fiancé; j'ai bientôt reconnu l'écriture.

— Eh bien! lui dit alors sa belle, sais-tu la différence qu'il y a entre ce que tu es pour Mlle Désirée et ce que tu es pour moi?

— Non, vraiment.

— Pour elle tu es un facteur d'amour et pour moi un amour de facteur. »

Ce joli compliment fut immédiatement payé par un tendre baiser qu'il appliqua, comme un timbre-poste, sur la joue veloutée de Caroline.

Il était nécessaire que le facteur eut un cœur aimant; n'avait-il pas succédé aux pigeons messagers? — Mais, hélas! le progrès qui envahit tout, la concurrence qui s'attaque à tout, s'unissent pour faire la guerre au facteur, et ce type de l'honnêteté, de la discrétion, tend chaque jour à disparaître.

On l'a trouvé trop lent et on l'a remplacé par le télégraphe; trop exigeant et on lui oppose les commissionnaires; trop indiscret et l'on adresse les lettres poste-restante : telle est l'ingratitude du siècle.

G.

La femalé et le secré.

(Traduit de Lafontaine, en patois d'Aigle.)

Rèn ne paisé tant qu'on secré;
Le vouardà gran-tèn é défécilo i damé
Et sù cé poèn tzacon cogné
Bon nombro d'hommo que son fenné.

Por éproua la sinna, pré dé illi cœutscha,
On hommo, ona né, se bouetté à brâma :
Qué-té co? qu'y sefreco!
Ah! mon diu que yé mò!
Pourra fenna, y'acœutzo
D'on œu fré et to tzò.
— D'on œu? — Ouai, le vetinquié,
Mé n'en va pas parlâ :
On mé derai perinquié
Dzeneille qu'a ovâ!

Le promé son gran diu que le sarai secréta;
Mâ le matin, i petiou dzor,
Le sé laiv' et s'en va bouessi vers la Janetta :
« Pour' amia bondzor;
Ah! di don, ste savai! mé ne va pas mé vèndré,
Per m-n-hommo te mé farâ vouegni;